Lettre d'info aux membres de l'APBMT

Journées nationales 2023

Les Journées nationales 2022 sont à présent terminées et l'intérêt que vous nous portez, mais aussi votre présence en nombre constituent d'ores et déjà pour le Conseil d'administration une belle preuve du soutien constant dont bénéficie notre Association professionnelle. Après une longue période de Covid, cela faisait du bien aussi de pouvoir retrouver un grand nombre de collègues.

La préparation des Journées nationales 2023 va bientôt démarrer et nous espérons pouvoir proposer une fois encore un programme attrayant et largement axé sur la pratique.

Notez donc dès maintenant dans votre agenda :

Quand? 23 et 24 novembre 2023
Où? Radisson Collection Hôtel
Rue du Fossé-aux-Loups, 47
1000 Bruxelles

Lettre de l'APBMT au ministre Dermagne – notre enquête sur la pénurie de médecins du travail

En octobre dernier, nous vous avons interrogés à la suite d'une question du ministre Dermagne sur la pénurie de médecins du travail. Cette <u>lettre</u> du ministre peut être lue dans son intégralité sur notre site internet.

Nous nous réjouissons des nombreuses réactions que cette enquête a suscitées. 43 collègues nous ont envoyé leurs réponses (33 néerlandophones et 10 francophones), représentant ensemble 10 services internes et externes différents. Vos réponses à cette enquête ont apporté une aide significative dans la mise en forme d'une lettre représentative et mûrement réfléchie, en réponse à la question du ministre. Vous trouverez un <u>aperçu</u> de toutes les réponses reçues sur notre site internet.

Nous sommes déjà en mesure de vous communiquer la réponse que l'APBMT a transmise au ministre mi-novembre 2022, qui a elle-même suscité une réaction rapide. Une semaine plus tard, plusieurs membres de notre Association professionnelle ont été invités à un entretien au cabinet, représenté à cette occasion par Hanne Sanders, collaborateur du cabinet responsable de la prévention, et Cédric Norre, vice-chef de cabinet. Nous avons eu l'occasion de discuter de la lettre en détail et d'approfondir également certains sujets. Nous pouvons dire avec certitude qu'ils nous ont écoutés avec attention et qu'ils ont bien compris les difficultés actuelles de notre profession. La concertation se poursuivra sans aucun doute.

Une première mesure prise par le ministre a été de constituer un groupe de travail autour de cette thématique dans le but de pouvoir soumettre un plan d'action ciblé d'ici fin 2023. Ici aussi, l'APBMT a été invitée à participer à ce groupe de travail, une offre qui a évidemment été chaleureusement accueillie par nos membres.

Nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir informés de l'évolution de la situation dans nos lettres d'information.

Médecine du travail - Notre avenir - Notre profession

Soucieux de garantir notre avenir, nous nous tournons à nouveau vers vous avec une certaine insistance. Nous sommes bien conscients que vous y contribuez déjà en donnant chaque jour le meilleur de vous-mêmes et nous vous en sommes très reconnaissants.

Mais ce n'est pas tout...

Notre avenir se joue (également) ailleurs et il est important d'être présent sur tous les fronts lorsque des points de vue et des décisions sont en débat. Ce n'est toutefois pas tenable sans un nombre suffisant de collaborateurs...

C'est pourquoi nous sommes <u>D'URGENCE</u> à la recherche de (nouveaux) candidats pour notre Conseil d'administration. Plusieurs d'entre nous atteignent en effet l'âge légal de la pension et doivent par la force des choses passer le flambeau à de jeunes collègues.

Autrement dit:

- si vous avez des questions concernant les tâches et missions, pas de problèmes!
 Envoyez-nous un e-mail à <u>info@apbmt.be</u> et nous prendrons contact avec vous le plus rapidement possible.
- Si vous avez des doutes concernant le temps à libérer en tant que membre à part entière, pas de problèmes! Nous pouvons également « coopter » des membres et nous vous serons extrêmement reconnaissants de chaque minute que vous pourrez consacrer à l'APBMT et de toute forme d'aide que vous fournirez.

N'hésitez pas et posez vos questions et/ou votre candidature via l'adresse e-mail info@apbmt.be avant le 31 janvier 2023!

Enquête sur le retour et la réinsertion au travail

Le retour et la réinsertion au travail des personnes avec un problème de santé mentale représente un défi humain et économique d'actualité. La **communauté de pratique internationale « Santé mentale et travail »** mène une recherche sur les pratiques et représentations sociales des acteurs du retour et de la réinsertion au travail des personnes avec un problème de santé mentale.

Participez via le site https://copratique.santementaletravail.ca/ - onglet « participez au sondage »).

Merci d'avance de votre participation.

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, je vous souhaite une excellente année 2023!

Dr Bart Curvers Président APBMT